

service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

numéro 73

semaine du 18 au 24 mars 1980



LE 50^e CONGRÈS RÉGULIER DE LA CSN DU 25 AU 31 MAI — L'événement aura lieu au Centre municipal des congrès, à Québec. Ce congrès se prononcera sur le rapport de l'exécutif, le budget de la centrale, la question nationale et les priorités de la CSN pour les années 80-82.

LE CONSEIL CONFÉDÉRAL DE LA CMT EN RÉUNION À MONTRÉAL DURANT LA SEMAINE DU 24 MARS

le colloque international de la CMT sur les droits humains

Vers une action internationale concertée pour la protection des droits humains

LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT REPRÉSENTENT 70% DE LA POPULATION DU GLOBE, MAIS SEULEMENT 17% DU REVENU MONDIAL



ALIMENTATION	20%	GRAVEMENT SOUS-ALIMENTÉS
EAU	50%	SANS EAU POTABLE
ÉDUCATION	50%	DE PLUS DE 15 ANS ANALPHABÈTES
EMPLOI	55%	CHÔMEURS OU SOUS-EMPLOYES
SANTÉ	60%	SANS SOINS MÉDICAUX

LA PAUVRETÉ DANS LE TIERS-MONDE

— Les statistiques les plus récentes indiquent que plus de 800 millions de personnes, dans les pays du tiers-monde, souffrent de pauvreté. La plupart d'entre elles vivent dans des régions rurales. Les informations qui suivent, tirées de *Information OIT*, publié par le Bureau international du travail, font voir en peu de mots tout le dramatique de la situation.

□ □ □

Ce colloque syndical mondial, convoqué par la Confédération mondiale du travail (CMT), qui est présidée par Marcel Pépin, ex-président de la CSN, s'est terminé à Québec sur une note positive alors que les 105 participants de plus de 46 pays ont donné leur accord à un plan d'action qui sera maintenant soumis pour approbation aux différentes organisations syndicales nationales représentées. Selon ce plan, la CMT élaborera et mettra de l'avant une charte des droits des travailleurs et de leurs organisations, point d'appui de nos revendications futures sur ce sujet, ainsi qu'un statut des travailleurs et de leurs organisations, que chaque organisation nationale proposera aux gouvernements nationaux pour adoption comme texte de loi, qui serait accompagné de commissions nationales des droits des travailleurs et de leurs organisations, reconnues par la loi, et qui veilleront au respect du statut dans chaque pays. Le plan d'action comprend également la mise en place d'un comité syndical mondial pour la défense des droits des travailleurs, qui veillera au respect des droits humains et des droits des travailleurs dans tous les pays du monde. De nombreuses autres propositions ont été présentées au colloque par des participants de nombreux pays, propositions qui seront colligées par le Secrétariat général de la CMT et mises à la disposition, pour étude, des organisations invitées ou même intéressées, comme tout le plan d'action, d'ailleurs. Comme autres moyens, le colloque a également insisté sur les actions des Nations-Unies et de leurs agences spécialisées pour la défense des droits humains et syndicaux ainsi que sur celles de plusieurs organisations non-gouvernementales, telles Amnesty International et la Fédération internationale des droits de l'Homme. Enfin, le colloque veut attirer l'attention des organisations syndicales sur la nécessité d'intensifier et de faire converger tous les efforts pour promouvoir une défense plus active et plus efficace des droits des travailleurs et des peuples (Montréal, le 24 mars).

L'agenda du mouvement

mars

- 17-21 CMT colloque sur les droits humains à Québec
- 24-25-26 **éducation** formation pour les responsables de l'information des conseils centraux et des fédérations
- 24-26 **éducation** session pour les responsables à l'information des conseils centraux et des fédérations
- 25-26-27 comité inter-fédérations, réunion du CIF
- 25-27 CIF réunion du comité inter-fédérations, à Montréal
- 27-29 **éducation** session pour les officiers des conseils centraux et fédérations
- 29 **Commerce** mini-congrès à Gaspé
- 30 **Commerce** mini-congrès à Rimouski
- 30 FNEQ conseil fédéral, à Montréal
- 31-1 SECSN réunion du conseil syndical, à Montréal

avril

- 9-10 CSN bureau confédéral 1212, Panet, Montréal
- 11-12 **Conseil confédéral** spécial question nationale Sheraton-Mont-Royal, Montréal
- 17-18 Victoriaville congrès biennal du conseil central
- 17-18 FESP réunion du bureau fédéral
- 17-18 **organisation** réunion de l'équipe provinciale à Drummondville
- 20 **Commerce** mini-congrès sur la Côte-Nord
- 28-30 **éducation** session pour les trésoriers des fédérations.

mai

- 6-7 **conseil confédéral** pré-congrès.

Sessions de formation en organisation

mars

- 28-29 conseil central de Saint-Jean

avril

- 11-12 conseil central de l'Outaouais (Mont-Laurier)

SOLIDARITÉ CHEZ FOURNIER STEEL
— Les 75 syndiqués de Fournier Steel, à Black Lake, en lock-out depuis le 26 février dernier, sont plus unis que jamais malgré toutes les tentatives de l'employeur pour casser le syndicat. La dernière en liste : il a tenté de faire signer des contrats individuels aux syndiqués moyennant une augmentation de salaire substantielle.

□ □ □

à travers le monde

LES RESPONSABLES DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Le colloque de la Confédération mondiale du travail (CMT) a facilement constaté que des droits humains fondamentaux des travailleurs et des peuples étaient niés dans la grande majorité des pays, quel que soit le régime politique ou social en vigueur, et ce particulièrement dans le tiers-monde pour les femmes, les enfants et les travailleurs ruraux, droits aussi fondamentaux que ceux de manger, d'être en santé, d'instruction, de travail, etc. Un constat particulier a été fait pour l'Afrique du Sud, où la minorité blanche traite en inférieurs la majorité noire. La situation dans les pays industrialisés a également été examinée, où chômeurs, immigrants, minorités, marginaux, sont divers groupes dont les droits sont niés, où les moyens, électronique, informatique, se raffinent.

Les responsables de telles négations des droits fondamentaux ? Principalement le capitalisme international, avec, comme fer de lance, les entreprises multinationales, qui nient aux peuples et aux travailleurs le droit de disposer d'eux-mêmes et de choisir leur propre modèle de développement. Le colloque a également condamné les institutions financières internationales, tels le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, pour les conditions qu'elles imposent aux pays lorsqu'elles leur consentent des prêts. Sans oublier les bourgeoisies nationales, qui tirent profit pour elles-mêmes de ces violations des droits humains. Une autre cause pointée par les participants au colloque, principalement ceux d'Asie : les puissances impérialistes qui se réclament du communisme et qui n'hésitent pas à soutenir certains régimes fascistes et répressifs dans le tiers-monde. Le course aux armements a été identifiée comme étant une cause importante de la violation des droits (Montréal, le 24 mars).

★ ★ ★

Cap-de-la-Madeleine — SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SUR LES PIQUETS DE GRÈVE DE REYNOLDS — Les 850 travailleurs de l'aluminerie Reynolds au Cap-de-la-Madeleine, qui ont été mis en lock-out le 3 mars, ont reçu la visite d'une vingtaine de délégués qui ont participé au colloque international sur les droits humains, notamment ceux de la Thaïlande, des Philippines, du Sénégal, de la Gambie, de l'Argentine, du Venezuela, du Costa Rica et du Mexique. Ces délégués se sont joints quelques temps aux piquets de grève et ont rencontré ensuite les militants de la structure de grève de même que le comité des conjoints, qui prend une part très active à la grève. Cette manifestation concrète de solidarité internationale fait suite aux rencontres que la Fédération de la métallurgie de la CSN a eues lors du colloque avec les délégués de la Confédération mondiale du travail qui font partie du même secteur industriel. Cela s'inscrit dans une stratégie d'internationalisation des luttes contre les sociétés multinationales, comme la compagnie Reynolds, qui a un chiffre d'affaires qui dépasse les deux milliards de dollars, dont les profits nets ont augmenté de 401 % depuis 7 ans, qui a des usines dans 22 pays et qui divise les travailleurs de ces différents pays.

À l'intérieur même du Québec, la compagnie Reynolds cherche aussi à diviser les travailleurs, puisque ceux de l'usine de Cap-de-la-Madeleine sont payés beaucoup moins cher que ceux de l'usine de Baie-Comeau. La différence est presque du simple au double du salaire de base, qui est de \$ 5.80 au Cap et de \$ 9.50 à Baie-Comeau.

Pourtant, en 1973, les deux usines avaient la parité de salaire. La différence est encore plus élevée pour les femmes qui n'ont que \$ 4.80 au salaire de base comparé à \$ 9.50. Il y a 57 femmes qui travaillent dans l'usine. Outre le rattrapage des salaires et l'indexation, les lockoutés de Reynolds revendiquent des améliorations au régime de retraite qui n'accorde que \$ 34.61 par semaine après 30 ans de service.

★ ★ ★

le comité des conjoints de la Reynolds

POUR VIVRE LE CONFLIT

Un comité des conjoints a été mis sur pied et elles sont maintenant une cinquantaine de femmes à y participer. Ces femmes ne veulent pas rester à la maison sans savoir ce que vivent leurs conjoints, elles veulent participer à la lutte qui s'annonce longue et dure contre la compagnie Reynolds, une lutte où on retrouve des revendications importantes pour les femmes et les enfants des travailleurs : un salaire décent, des semaines de travail normales, des congés en fin de semaine, des vacances d'été et des congés améliorés, des assurances valables.

★ ★ ★

Montréal, le 18 mars 1980 — **VICTOIRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU MÉRIDIEEN : LA MEILLEURE CONVENTION À MONTRÉAL** — C'est par un vote de 77 % que les travailleurs et travailleuses du Méridien ont approuvé l'entente de principe intervenue plus tôt à la table de négociation. Cette nouvelle convention collective est d'ailleurs la meilleure dans le secteur de l'hôtellerie à Montréal, tant du point de vue normatif que monétaire. En effet, les syndiqué-e-s CSN se voient reconnaître le principe de l'ancienneté générale de même que la journée de travail garantie alors que les augmentations salariales sont de 36 % sur trois ans (1979-1981). Les travailleurs et travailleuses du Méridien ont également obtenu des régimes de congé grandement améliorés, congés fériés, vacances, congés de maladie, congés de maternité, ainsi qu'une clause de sécurité-santé qui reconnaît le droit de refuser un travail jugé dangereux.

★ ★ ★

NOUVELLE VICTOIRE DU SYNDICAT CSN AU QUÉBEC-HILTON

— La Cour suprême du Canada, le plus haut tribunal au pays, vient de confirmer que le militant syndical Benoit Fortin avait été injustement congédié par l'administration du Québec-Hilton le 2 décembre 1976 et que l'injonction forçant sa réintégration le 2 juin 1979 devait être respectée par la grosse multinationale américaine de l'hôtellerie. Conséquemment, le Hilton devra rembourser à Benoit Fortin toutes les sommes d'argent perdues entre ce congédiement et cette réintégration. Signalons que les négociations débutent bientôt à cet hôtel de Québec.

★ ★ ★

AVEZ-VOUS DES CONTACTS CHEZ MARCONI? — L'usine Marconi sur la rue Trenton, à Montréal, compte plus de 3000 employé-e-s regroupé-e-s dans quatre syndicats de boutique, contrôlés par l'administration. Inutile de vous dire que les conditions de travail et de salaire sont misérables. Un groupe envisage de syndiquer à la CSN ces travailleurs et travailleuses, surtout des immigrantes et immigrants. Si vous connaissez quelqu'un qui travaille chez Marconi, faites-le savoir au service d'organisation de la CSN, à (514)286-2283.

HOCKEY CANADIEN EN LOCK-OUT

— Les 120 travailleurs des Industries Hockey-Canadien de Drummondville ont été mis en lock-out le 14 mars dernier. Ils en étaient à la conciliation et la discussion bloquait sur l'ancienneté, la sécurité-santé et les salaires.

□ □ □

REJET DES OFFRES À LA GYPSUM DE JOLIETTE — C'est à 86 % que le syndicat des employés de Canadian Gypsum, à Joliette, a rejeté les dernières propositions « finales » de la compagnie. De plus, à 72 %, il a donné mandat à l'exécutif syndical de déclencher la grève au moment jugé opportun. On se souvient que ce syndicat a mené une dure lutte en 1974.

□ □ □

DÉNONCIATION DE LA QUALITÉ DES SOINS À L'HÔPITAL DE LA SARRE

— Dans un télégramme envoyé au premier ministre du Québec, à certains ministres (affaires sociales et travail) ainsi qu'aux députés de la région, le conseil central du Nord-ouest (CSN) a dénoncé la dégradation progressive des soins et de la sécurité pour les bénéficiaires et les employé-e-s au Centre hospitalier St-François d'Assise de La Sarre et a demandé que la situation soit corrigée immédiatement.

□ □ □

MILITANT SYNDICAT RÉINTÉGRÉ

— Le militant syndical Richard St-Denis a été réintégré dans ses fonctions de moniteur d'école de conduite sur décision d'un commissaire du travail. Employé de la compagnie Beaconsfield Driving School, St-Denis avait été congédié en août dernier alors qu'il travaillait à implanter un syndicat CSN dans l'entreprise. Cette décision du commissaire Campeau relance donc la campagne CSN de syndicalisation dans les écoles de conduite, où il y a présentement un syndicat CSN, regroupant une centaine de membres répartis dans huit entreprises de la région montréalaise.

□ □ □

Montréal, le 20 mars 1980 — **LA CSN ET LA CMT APPUIENT LES 1000 TRAVAILLEURS DES RAFFINERIES DE L'EST** — Le président de la CSN a annoncé que la centrale appuiera le boycottage des produits Texaco et Shell, respectivement multinationales du pétrole américaine et anglo-hollandaise, puisque ces deux raffineries refusent l'entente intervenue entre les travailleurs et les autres raffineries de l'Est de Montréal. En grève depuis de 10 décembre dernier, les travailleurs des raffineries revendiquent principalement l'indexation des salaires et une clause de sécurité d'emploi. Les syndiqués de toutes les compagnies impliquées ont accepté le rapport des médiateurs gouvernementaux mais Shell et Texaco ont refusé de signer, prétextant que les termes d'un tel contrat allaient contre les politiques de négociation de la compagnie, établies ailleurs. De plus, ces raffineries utilisent des scabs, des gardes de sécurité et des injonctions, attirail maintenant classique des anti-syndicaux, nationaux ou internationaux. La CMT qui avait organisé le colloque à Québec sur les droits humains, a aussi donné son appui à ces travailleurs.

★ ★ ★

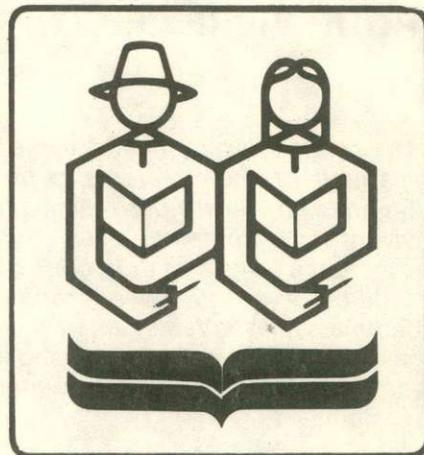
Sorel, le 20 mars 1980 — **MARINE DONNE DES SOUS-CONTRATS PENDANT QU'ELLE FAIT DES MISES-À-PIED** — Marine Industries, de Sorel, qui multiplie les mises-à-pied depuis trois mois, donne en même temps à des entreprises de l'extérieur des sous-contracts qui pourraient être faits par les travailleurs de l'usine tout en protégeant, du moins temporairement, leurs emplois. Le nombre d'emplois à Marine est passé de 2850 à 2500 au cours des trois derniers mois et les prévisions vont jusqu'à une perte de près de 1000 emplois dans les prochains mois. La CSN réitère sa position : seule une marine marchande canadienne permettra aux chantiers maritimes québécois de sortir de la misère et de prospérer enfin.

★ ★ ★

New-Carlisle, le 14 mars 1980 — **BOYCOTTAGE DES MARCHANDS EN GASPÉSIE** — Les employé-e-s du poste de radio CHCN, de New-Carlisle, en Gaspésie, ont lancé un appel au boycottage contre les marchands qui continuent à annoncer sur les ondes de CHNC et ainsi permettre à l'administration de continuer à fonctionner. C'est pourquoi les Gaspésiens sont particulièrement invités à boycotter les magasins Sobey's, de Chandler, New-Richmond et Gaspé, de loin le plus gros annonceur de cette radio régionale.

★ ★ ★

CAMPAGNE D'ALPHABÉTISATION AU NICARAGUA — Le CEQ a tenu, dans la semaine du 16 au 22 mars, une semaine de solidarité avec le peuple du Nicaragua, semaine consistant à une collecte d'argent afin d'acheter des cahiers, des crayons et des gommes à effacer, outils indispensables pour appuyer la campagne d'alphabétisation en cours au Nicaragua. Dans ce pays, à peine sorti de la dictature féroce de Somoza, plus de 60 % de la population ne sait ni lire ni écrire.



ACTIVITÉS AUTOUR DU RÉFÉRENDUM — Le référendum sur la souveraineté-association, qui aura lieu fin-mai ou début-juin, soulève de nombreuses questions pour les travailleurs et les travailleuses. Plusieurs groupes syndicaux, populaires ou culturels en ont fait un thème de débat, dont la CSN :

- un conseil confédéral de la CSN sera tenu sur la question nationale les 10 et 11 avril prochains.
- l'atelier de théâtre *La grosse valise* présente une comédie nationale, *Le pays en question*, où on tente de voir ce que peut apporter aux travailleurs la souveraineté-association et ce qu'apporte le fédéralisme. Cela se joue entre un patron anglais et sa secrétaire québécoise.
- Le Centre de formation populaire tiendra, à Montréal, les 11-12-13 avril prochains, un débat intitulé : *le référendum : un enjeu pour le mouvement ouvrier et populaire*. Pour informations : (514) 842-2548.